











Les Présidents du CROS et des CDOS

Mesdames, Messieurs les Président(e)s des ligues et comités régionaux des Hauts-de-France

Nos réf. : CROS HDF / CDOS

le 30 avril 2020

Objet: Carte Passerelle Sport scolaire / Sport en club

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Notre première pensée est pour vous, vos proches et les licencié.e.s de votre discipline.

L'heure est encore à la préservation de la santé de tous. Mais nous savons combien la situation est difficile pour vos clubs, les bénévoles qui les animent, les salariés qui y travaillent.

L'après-confinement est aussi complexe à prévoir à l'heure actuelle. Certaines associations espèrent pouvoir reprendre une activité après le confinement et mettent en place un dispositif pour plusieurs jours, d'autres anticipent à plus long terme et craignent de sérieuses difficultés économiques à la rentrée. Nous sommes certains que vous êtes engagé.e. à accompagner vos clubs pour qu'ils puissent reprendre une activité dans les meilleures conditions possibles.

La rentrée de septembre doit aussi être anticipée dès à présent.

Dans le cadre de l'héritage que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 devront laisser, notamment pour les jeunes générations, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) a initié la « Carte passerelle sport scolaire-sport en club », dont l'ambition est de renforcer le lien entre l'Éducation nationale et le monde sportif associatif en proposant un projet d'éducation et d'épanouissement des enfants complémentaire à celui de l'école.

Peut-être avez-vous déjà été informé.e par votre fédération de ce nouveau dispositif.













Cette « Carte Passerelle » va donner à des jeunes écoliers de CM1 et CM2 licenciés à l'USEP ou à l'UGSEL, la possibilité de s'essayer à un sport de leur choix, dans un certain nombre de clubs répertoriés au préalable, via une inscription simple qui va permettre à chaque club participant d'être répertorié dans une application « Mon club près de chez moi » déployée cet été par le CNOSF.

Vous trouverez en pièce-jointe des documents qui reprennent les éléments essentiels du dispositif, et voici également le lien vers <u>une page internet dédiée à la carte passerelle sur franceolympique.com.</u>

Seuls les clubs peuvent s'inscrire via ce lien https://form.jotform.com/200641628481352. Aussi nous vous proposons de leur envoyer le courrier joint qui leur est destiné avec les documents d'accompagnement décrivant le dispositif. Nous comptons sur votre soutien pour transmettre ces contenus d'informations à vos clubs tant sur vos réseaux sociaux, sites internet, lettre d'informations ou tout autre moyen de communication privilégié par votre structure.

Une expérimentation menée en 2019 dans trois départements a montré des résultats extrêmement probants. En participant à l'opération, vos clubs ne pourront qu'en retirer des bénéfices, en termes de notoriété et de prises de licences. Vous comprenez bien que la « Carte passerelle », outre son intérêt comme héritage des Jeux, peut permettre aussi d'envisager une perspective plus positive pour la rentrée de septembre 2020.

Alors, incitez-les à s'engager!

Nous vous remercions de votre engagement à nos côtés.

Claude FAUQUET	Philippe COURTIN	Jean COSLEOU	Jean-Claude LAVERNHE	Bruno PIECKOWIAK	Marcel GLAVIEUX
Président	Président	Président	Président	Président	Président
CROS	CDOS	CDOS	CDOS	CDOS	CDOS
Hauts-de-France	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme